

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600145	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nancy Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORTS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	33
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	34
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	35
B1.7 - Etat des engagements reçus	36
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	38

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	105 600 906,00	105 600 906,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	105 600 906,00	105 600 906,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	92 507 430,00	92 507 430,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	92 507 430,00	92 507 430,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	198 108 336,00	198 108 336,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	77 098 260,00	0,00	78 593 474,00	78 593 474,00	78 593 474,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 306 805,00	0,00	1 216 352,00	1 216 352,00	1 216 352,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 623 005,00	0,00	2 324 500,00	2 324 500,00	2 324 500,00
Total des dépenses de gestion des services		80 058 070,00	0,00	82 164 326,00	82 164 326,00	82 164 326,00
66	Charges financières	3 027 000,00	0,00	5 436 500,00	5 436 500,00	5 436 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 250,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		83 086 320,00	0,00	87 700 826,00	87 700 826,00	87 700 826,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	11 346 685,00	0,00	17 900 080,00	17 900 080,00	17 900 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 346 685,00	0,00	17 900 080,00	17 900 080,00	17 900 080,00
TOTAL		94 433 005,00	0,00	105 600 906,00	105 600 906,00	105 600 906,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 480 000,00	0,00	14 785 110,38	14 785 110,38	14 785 110,38
73	Produits issus de la fiscalité (7)	67 485 000,00	0,00	68 700 000,00	68 700 000,00	68 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 519 605,00	0,00	2 559 607,00	2 559 607,00	2 559 607,00
75	Autres produits de gestion courante	1 093 000,00	0,00	981 000,00	981 000,00	981 000,00
Total des recettes de gestion des services		86 577 605,00	0,00	87 025 717,38	87 025 717,38	87 025 717,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 400 000,00	0,00	14 221 258,62	14 221 258,62	14 221 258,62
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		92 977 605,00	0,00	101 246 976,00	101 246 976,00	101 246 976,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 455 400,00	0,00	4 353 930,00	4 353 930,00	4 353 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 455 400,00	0,00	4 353 930,00	4 353 930,00	4 353 930,00
TOTAL		94 433 005,00	0,00	105 600 906,00	105 600 906,00	105 600 906,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	13 546 150,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 815 000,00	0,00	9 737 000,00	9 737 000,00	9 737 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	48 827 015,00	0,00	56 655 000,00	56 655 000,00	56 655 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	59 642 015,00	0,00	66 392 000,00	66 392 000,00	66 392 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 890 000,00	0,00	12 761 500,00	12 761 500,00	12 761 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 890 000,00	0,00	12 761 500,00	12 761 500,00	12 761 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	69 532 015,00	0,00	79 153 500,00	79 153 500,00	79 153 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 455 400,00		4 353 930,00	4 353 930,00	4 353 930,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 252 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 707 400,00		13 353 930,00	13 353 930,00	13 353 930,00
	TOTAL	73 239 415,00	0,00	92 507 430,00	92 507 430,00	92 507 430,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 640 730,00	0,00	65 607 350,00	65 607 350,00	65 607 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	59 640 730,00	0,00	65 607 350,00	65 607 350,00	65 607 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	59 640 730,00	0,00	65 607 350,00	65 607 350,00	65 607 350,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 346 685,00		17 900 080,00	17 900 080,00	17 900 080,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 252 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 598 685,00		26 900 080,00	26 900 080,00	26 900 080,00
TOTAL		73 239 415,00	0,00	92 507 430,00	92 507 430,00	92 507 430,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

13 546 150,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 593 474,00		78 593 474,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 216 352,00		1 216 352,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 324 500,00		2 324 500,00
66	Charges financières	5 436 500,00	0,00	5 436 500,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	9 000 000,00	9 100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 900 080,00	8 900 080,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		87 700 826,00	17 900 080,00	105 600 906,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 353 930,00	4 353 930,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 761 500,00	0,00	12 761 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 737 000,00	0,00	9 737 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	56 655 000,00	9 000 000,00	65 655 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		79 153 500,00	13 353 930,00	92 507 430,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 785 110,38		14 785 110,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	68 700 000,00		68 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 559 607,00		2 559 607,00
75	Autres produits de gestion courante	981 000,00		981 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 221 258,62	4 353 930,00	18 575 188,62
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		101 246 976,00	4 353 930,00	105 600 906,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 607 350,00	0,00	65 607 350,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 900 080,00	8 900 080,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		65 607 350,00	26 900 080,00	92 507 430,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	77 098 260,00	78 593 474,00	78 593 474,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	57 715,00	30 069,00	30 069,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 400,00	1 200,00	1 200,00
611	Sous-traitance générale	75 616 000,00	77 000 000,00	77 000 000,00
6135	Locations mobilières	130 000,00	150 000,00	150 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	45 000,00	45 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	203 420,00	203 000,00	203 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	700,00	700,00
6156	Maintenance	101 710,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres	2 150,00	2 150,00	2 150,00
618	Divers	83 800,00	83 800,00	83 800,00
6226	Honoraires	205 000,00	205 000,00	205 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	3 500,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 960,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 400,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	285,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	40 000,00	40 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 500,00	33 500,00	33 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	270,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	382 000,00	545 000,00	545 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	90 100,00	90 000,00	90 000,00
63512	Taxes foncières	136 500,00	146 055,00	146 055,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 050,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 306 805,00	1 216 352,00	1 216 352,00
6218	Autre personnel extérieur	750,00	750,00	750,00
6331	Versement de mobilité	14 385,00	13 322,00	13 322,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 965,00	6 451,00	6 451,00
6411	Salaires, appointements, commissions	712 760,00	660 060,00	660 060,00
6413	Primes et gratifications	201 650,00	191 255,00	191 255,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	139 805,00	129 474,00	129 474,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	183 610,00	170 042,00	170 042,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 820,00	7 243,00	7 243,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 170,00	2 936,00	2 936,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
648	Autres charges de personnel	32 390,00	31 319,00	31 319,00
014	Atténuations de produits (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 623 005,00	2 324 500,00	2 324 500,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	1 500,00	1 500,00
65732	Subv. exploitat° Régions	15 025,00	5 000,00	5 000,00
65734	Subv. exploitat° Communes	0,00	500,00	500,00
65735	Subv. exploitat° groupements	1 590 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	13 975,00	12 500,00	12 500,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	4 000,00	4 000,00	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		80 058 070,00	82 164 326,00	82 164 326,00
66	Charges financières (b) (8)	3 027 000,00	5 436 500,00	5 436 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 949 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	78 000,00	236 500,00	236 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 250,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 250,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		83 086 320,00	87 700 826,00	87 700 826,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	11 346 685,00	17 900 080,00	17 900 080,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	11 346 685,00	8 900 080,00	8 900 080,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 346 685,00	17 900 080,00	17 900 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 346 685,00	17 900 080,00	17 900 080,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		94 433 005,00	105 600 906,00	105 600 906,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	984 254,70
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	747 754,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	236 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 480 000,00	14 785 110,38	14 785 110,38
7061	Transport de voyageur	15 110 000,00	14 510 000,00	14 510 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	220 000,00	275 110,38	275 110,38
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	150 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	67 485 000,00	68 700 000,00	68 700 000,00
734	Versement de mobilité	67 485 000,00	68 700 000,00	68 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 519 605,00	2 559 607,00	2 559 607,00
7471	Subv. exploitat° État	1 434 605,00	1 474 607,00	1 474 607,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 093 000,00	981 000,00	981 000,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	370 000,00	370 000,00	370 000,00
7588	Autres	723 000,00	611 000,00	611 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		86 577 605,00	87 025 717,38	87 025 717,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 400 000,00	14 221 258,62	14 221 258,62
776	Déficit BA caract. indus. / comm. par BP	6 400 000,00	14 221 258,62	14 221 258,62
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		92 977 605,00	101 246 976,00	101 246 976,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 455 400,00	4 353 930,00	4 353 930,00
777	Quote-part subv invest transf cpte resul	1 455 400,00	4 353 930,00	4 353 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 455 400,00	4 353 930,00	4 353 930,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		94 433 005,00	105 600 906,00	105 600 906,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 600 906,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 815 000,00	9 737 000,00	9 737 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 755 000,00	2 137 000,00	2 137 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	4 560 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	48 827 015,00	56 655 000,00	56 655 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	48 771 015,00	56 655 000,00	56 655 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	56 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		59 642 015,00	66 392 000,00	66 392 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 890 000,00	12 761 500,00	12 761 500,00
1641	Emprunts en euros	9 890 000,00	12 761 500,00	12 761 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		9 890 000,00	12 761 500,00	12 761 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		69 532 015,00	79 153 500,00	79 153 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 455 400,00	4 353 930,00	4 353 930,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 455 400,00	4 353 930,00	4 353 930,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	840 675,00	3 740 000,00	3 740 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 625,00	10 625,00	10 625,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	13 825,00	13 825,00	13 825,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 070,00	11 070,00	11 070,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	441 995,00	441 200,00	441 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	137 210,00	137 210,00	137 210,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 252 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 252 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 707 400,00	13 353 930,00	13 353 930,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		73 239 415,00	92 507 430,00	92 507 430,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 640 730,00	65 607 350,00	65 607 350,00
1641	Emprunts en euros	59 640 730,00	65 607 350,00	65 607 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		59 640 730,00	65 607 350,00	65 607 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		59 640 730,00	65 607 350,00	65 607 350,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	11 346 685,00	17 900 080,00	17 900 080,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
28031	Frais d'études	172 610,00	110 000,00	110 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	650,00	650,00	650,00
28121	Aménagement Terrains nus	250,00	250,00	250,00
28128	Aménagement Autres terrains	31 080,00	29 000,00	29 000,00
28131	Bâtiments	97 300,00	97 300,00	97 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	396 520,00	405 000,00	405 000,00
28138	Autres constructions	196 435,00	140 000,00	140 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	980 415,00	980 500,00	980 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 268 685,00	2 350 000,00	2 350 000,00
28154	Matériel industriel	37 545,00	24 000,00	24 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	6 315 720,00	3 950 000,00	3 950 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	106 865,00	90 000,00	90 000,00
28181	Installations générales, agencements	34 380,00	34 380,00	34 380,00
28182	Matériel de transport	243 350,00	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	259 185,00	535 000,00	535 000,00
28184	Mobilier	15 055,00	14 000,00	14 000,00
28188	Autres	190 640,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 346 685,00	17 900 080,00	17 900 080,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 252 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 252 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 598 685,00	26 900 080,00	26 900 080,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		73 239 415,00	92 507 430,00	92 507 430,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	92 507 430,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					256 771 029,07									
1641 Emprunts en euros (total)					256 771 029,07									
1094642 (CDC-1094642)	BANQUE DES TERRITOIRES	24/07/2007	2007-09-06	01/08/2008	10 000 000,00	V	LIVRETA	3,200	2,213		A	P	O	A-1
1141686 (CDC-1141686)	BANQUE DES TERRITOIRES	04/08/2009	2010-07-01	01/10/2010	8 100 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,600		A	P	O	A-1
1311406 (CDC-1311406)	BANQUE DES TERRITOIRES	15/12/2011	2012-02-01	01/05/2012	10 000 000,00	V	LIVRETA	1,950	3,261		T	C	O	A-1
1311417 (CDC-1311417)	BANQUE DES TERRITOIRES	08/08/2012	2013-01-28	01/01/2014	13 700 000,00	F	FIXE	3,060	3,062		A	P	O	A-1
1311440 (CDC-1311440)	BANQUE DES TERRITOIRES	08/08/2012	2014-01-02	01/01/2015	13 700 000,00	F	FIXE	3,370	3,370		A	P	O	A-1
1313203 (CDC-5035697)	BANQUE DES TERRITOIRES	01/04/2018	2018-04-01	01/04/2019	7 500 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,721		A	P	O	A-1
142583 (CIB-142583-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	29/12/2003	2004-09-01	01/12/2004	6 400 000,00	F	FIXE	0,950	2,207		T	P	O	A-1
14L10061 (CE-14L10061)	CAISSE EPARGNE GRAND EST EUROPE	22/12/2005	2005-12-25	25/03/2006	3 375 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,110	3,029		T	P	O	A-1
17986 (SG-17986)	SOCIETE GENERALE	08/07/2009	2009-12-16	16/01/2010	700 000,00	F	FIXE	3,140	3,079		A	P	O	A-1
2300-2302 (AFL-2300)	AGENCE FRANCE LOCALE	07/12/2022	2023-03-30	20/06/2023	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,450	3,959		T	C	O	A-1
270343 (CIB-270343-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	2007-12-20	31/03/2008	1 470 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	O	A-1
292493 (CIB-292493)	CREDIT AGRICOLE CIB	05/11/2008	2008-11-15	15/02/2009	10 000 000,00	F	FIXE	3,095	3,519		T	P	O	A-1
3099 (AFL-3099)	AGENCE FRANCE LOCALE	06/12/2023	2023-12-08	20/02/2024	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,730	3,287		T	P	O	A-1
348 (AFL-348)	AGENCE FRANCE LOCALE	19/06/2017	2017-06-20	20/06/2018	7 000 000,00	F	FIXE	1,680	1,680		A	P	O	A-1
54-18689140CGP2MGRNA (ARKEA-CG)	ARKEA	09/12/2022	2022-12-16	30/03/2023	3 500 000,00	F	FIXE	2,500	2,536		T	C	O	A-1
54-18689140CGP3MGRNA (ARKEA-CG)	ARKEA	09/12/2022	2023-02-22	30/05/2023	10 000 000,00	F	FIXE	2,550	2,587		T	C	O	A-1
6042992915 (SLB-6042992915)	SAAR LB	18/06/2012	2012-06-29	29/12/2012	14 000 000,00	F	FIXE	3,882	3,917		S	C	O	A-1
704557DP (PBB-704557DP)	DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK	01/12/2011	2011-12-30	30/03/2013	6 700 000,00	F	FIXE	4,560	4,577		A	P	O	A-1
86474045357 (86474045357-2)	CREDIT AGRICOLE	21/05/2021	2022-12-29	05/04/2023	8 915 000,00	F	FIXE	0,820	0,824		T	P	O	A-1

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BEI 2013 82052/569501 (BEI-201)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	07/02/2013	2013-12-03	03/03/2014	17 300 000,00	F	FIXE	2,873	2,904		T	P	O	A-1
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	07/02/2013	2014-02-07	07/05/2014	1 300 000,00	F	FIXE	2,884	2,916		T	P	O	A-1
C702892 / 692827392Z (CFF-C702)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	05/11/2008	2008-11-28	30/01/2009	3 700 000,00	F	FIXE	3,535	3,428		T	P	O	A-1
C706671 (CFF-C706671)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	2016-12-01	01/03/2017	2 611 029,07	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	O	A-1
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	CAFFIL	13/11/2020	2021-01-15	01/05/2021	900 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	O	A-1
MIS265768EUR (DX-MIS265768)	CAFFIL	08/07/2009	2009-10-02	01/02/2010	10 000 000,00	F	FIXE	3,150	2,986		T	P	O	A-1
MIS508928EUR (CAFF-MIS508928)	CAFFIL	12/05/2016	2016-06-01	01/06/2017	5 271 000,00	F	FIXE	1,880	1,907		A	P	O	A-1
MIS508928EUR (CAFF-MIS508928R)	CAFFIL	10/12/2007	2007-12-21	01/12/2008	5 900 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,250	3,743		A	P	O	A-1
MON507857EUR (LBP-MON505237)	CAFFIL	19/10/2015	2015-11-10	01/06/2016	10 000 000,00	F	FIXE	2,170	2,182		S	C	O	A-1
MON507858EUR (LBP-MON505238)	CAFFIL	19/10/2015	2015-11-10	01/03/2016	1 000 000,00	F	FIXE	2,170	2,188		T	C	O	A-1
MON507859EUR (LBP-MON505239)	CAFFIL	27/10/2015	2016-01-05	01/05/2016	1 729 000,00	F	FIXE	2,190	2,208		T	C	O	A-1
MON530664EUR (LBP-MON528026)	CAFFIL	23/07/2019	2019-09-10	01/01/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	O	A-1
MON530666EUR (LBP-MON528028)	CAFFIL	23/07/2019	2019-09-12	01/01/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	O	A-1
MON535465EUR (LBP-MON533717)	CAFFIL	17/07/2020	2020-09-01	01/12/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,780	0,787		T	C	O	A-1
MON546075EUR (LBP-MON546075)	LA BANQUE POSTALE	11/12/2023	2023-12-18	01/04/2024	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	5,492	3,296		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					256 771 029,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		162 706 888,94					12 300 202,80	4 731 359,49	0,00	819 836,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		162 706 888,94					12 300 202,80	4 731 359,49	0,00	819 836,05
1094642 (CDC-1094642)	N	0,00	A-1	2 321 650,37	3,58	V	LIVRETA	3,450	549 000,04	80 096,94	0,00	25 635,44
1141686 (CDC-1141686)	N	0,00	A-1	2 719 724,40	5,75	V	LIVRETA	3,250	397 219,86	88 391,04	0,00	19 025,45
1311406 (CDC-1311406)	N	0,00	A-1	2 954 545,45	4,83	V	LIVRETA	4,200	590 909,08	113 019,30	0,00	16 202,53
1311417 (CDC-1311417)	N	0,00	A-1	9 365 790,31	14,92	V	LIVRETA	4,240	459 457,40	383 817,44	0,00	32 013,40
1311440 (CDC-1311440)	N	0,00	A-1	9 888 564,27	15,92	V	LIVRETA	4,240	518 277,63	404 689,68	0,00	33 681,06
1313203 (CDC-5035697)	N	0,00	A-1	6 216 126,12	19,25	V	LIVRETA	3,750	318 874,08	233 104,73	0,00	166 617,57
142583 (CIB-142583-T1)	N	0,00	B-1	470 820,16	0,67	C	TAUX STRUCTURES	1,950	470 820,16	7 038,77	0,00	0,00
14L10061 (CE-14L10061)	N	0,00	A-1	417 725,73	1,98	F	FIXE	3,110	206 270,71	10 774,74	0,00	127,87
17986 (SG-17986)	N	0,00	A-1	285 100,67	5,96	F	FIXE	3,140	41 914,78	9 101,35	0,00	339,38
2300-2302 (AFL-2300)	N	0,00	A-1	9 625 000,00	19,22	V	EURIBOR03M	4,366	500 000,00	399 163,07	0,00	10 104,42
270343 (CIB-270343-T1)	N	0,00	A-1	510 690,35	5,00	F	FIXE	3,050	92 422,13	15 792,39	0,00	35,44
292493 (CIB-292493)	N	0,00	A-1	3 492 852,37	4,87	F	FIXE	3,095	630 925,73	102 524,20	0,00	11 564,17
3099 (AFL-3099)	N	0,00	A-1	15 000 000,00	19,89	V	EURIBOR03M	0,730	463 612,48	646 641,88	0,00	62 986,17
348 (AFL-348)	N	0,00	A-1	5 575 646,60	18,47	F	FIXE	1,680	251 544,66	93 670,86	0,00	47 785,64
54-18689140CGP2MGRNA (ARKEA-CG)	N	0,00	A-1	3 325 000,00	19,00	F	FIXE	2,500	175 000,00	81 484,38	0,00	437,50
54-18689140CGP3MGRNA (ARKEA-CG)	N	0,00	A-1	9 625 000,00	19,16	F	FIXE	2,550	500 000,00	240 656,24	0,00	20 683,33
6042992915 (SLB-6042992915)	N	0,00	A-1	3 266 666,67	3,49	F	FIXE	3,882	933 333,34	117 754,00	0,00	746,54
704557DP (PBB-704557DP)	N	0,00	A-1	2 244 331,03	3,25	F	FIXE	4,560	524 713,61	101 772,93	0,00	60 005,04
86474045357 (86474045357-2)	N	0,00	A-1	8 606 378,53	19,01	F	FIXE	0,820	414 455,82	69 300,03	0,00	16 063,29
BEI 2013 82052/569501 (BEI-201)	N	0,00	A-1	9 879 744,43	9,93	F	FIXE	2,873	865 628,40	274 574,61	0,00	20 861,92
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201)	N	0,00	A-1	758 727,33	10,10	F	FIXE	2,884	64 578,43	21 187,45	0,00	2 992,01
C702892 / 692827392Z (CFF-C702)	N	0,00	A-1	1 292 355,43	4,83	F	FIXE	3,535	233 442,52	43 332,52	0,00	6 550,70
C706671 (CFF-C706671)	N	0,00	A-1	1 466 686,99	7,17	F	FIXE	2,860	183 909,04	40 653,59	0,00	3 159,20
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	N	0,00	A-1	801 000,00	22,08	F	FIXE	0,800	36 000,00	6 300,00	0,00	1 014,46

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS265768EUR (DX-MIS265768)	N	0,00	A-1	4 093 194,56	5,83	F	FIXE	3,150	600 341,06	121 917,52	0,00	18 237,82
MIS508928EUR (CAFF-MIS508928)	N	0,00	A-1	4 371 793,33	17,42	F	FIXE	1,880	155 400,73	83 559,54	0,00	47 120,53
MIS508928EUR (CAFF-MIS508928R)	N	0,00	A-1	1 678 763,84	3,92	F	FIXE	3,250	389 493,07	55 469,16	0,00	3 608,17
MON507857EUR (LBP-MON505237)	N	0,00	A-1	6 800 000,00	16,92	F	FIXE	2,170	400 000,00	145 390,00	0,00	11 827,69
MON507858EUR (LBP-MON505238)	N	0,00	A-1	680 000,00	16,92	F	FIXE	2,170	40 000,00	14 430,50	0,00	1 195,91
MON507859EUR (LBP-MON505239)	N	0,00	A-1	1 193 010,00	17,08	F	FIXE	2,190	69 160,00	25 558,94	0,00	4 079,76
MON530664EUR (LBP-MON528026)	N	0,00	A-1	1 680 000,00	20,75	F	FIXE	0,810	80 000,00	13 587,75	0,00	3 312,00
MON530666EUR (LBP-MON528028)	N	0,00	A-1	8 400 000,00	20,75	F	FIXE	0,810	400 000,00	67 938,75	0,00	16 560,00
MON535465EUR (LBP-MON533717)	N	0,00	A-1	8 700 000,00	21,67	F	FIXE	0,780	400 000,00	66 690,00	0,00	5 574,83
MON546075EUR (LBP-MON546075)	N	0,00	A-1	15 000 000,00	20,00	V	EURIBOR03M	5,492	343 498,04	551 975,19	0,00	149 686,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		162 706 888,94					12 300 202,80	4 731 359,49	0,00	819 836,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A1.3**

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
142583 (CIB-142583-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	6 400 000,00	470 820,16	1	20,00		1,95	EURIBOR03M	97 784,68		1,950	7 038,77	0,00	0,29
TOTAL (B)		6 400 000,00	470 820,16						97 784,68			7 038,77	0,00	0,29
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 400 000,00	470 820,16						97 784,68			7 038,77	0,00	0,29

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	0
	% de l'encours	99,74	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	162 236 068,78	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	470 820,16	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 novembre 2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	20	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	12	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	10	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	2	09/02/2023
L	2184 - Mobilier (historique)	10	09/02/2023
L	2184 - Mobilier	12	09/02/2023
L	2183 - Matériel de bureau et informatique - système billettique	15	09/02/2023
L	2183 - Matériel de bureau et informatique	5	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers (historique)	25	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers (historique)	18	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers	5	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - camions, tracteurs, véhicules industriels et engins divers	10	09/02/2023
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers - parking relais Brabois	40	09/02/2023
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	20	09/02/2023
L	217?- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort	0	09/02/2023
L	216 - Collections et ?uvre d'art (non amortissable)	0	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (historique)	20	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (historique)	5	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10	09/02/2023
L	2156 - Transports en communs en site propre (historique)	25	09/02/2023
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation (historique)	5	09/02/2023
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - trolleybus (historique)	20	09/02/2023
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - minibus	15	09/02/2023
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - autobus	15	09/02/2023
L	2155 - Outillage industriel	10	09/02/2023
L	2154 - Matériel industriel	10	09/02/2023
L	2153 - Systèmes d'aide à l'exploitation et à l'informatisation des voyageurs	15	09/02/2023
L	2153 - Installations à caractère spécifique : poteaux, installations de voirie (historique)	6	09/02/2023
L	2153 - Installations à caractère spécifique : aménagement/installation voirie	50	09/02/2023

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2153 - Installations à caractère spécifique : aménagement et installations de voirie	40	09/02/2023
L	2153 - Installations à caractère spécifique (historique)	20	09/02/2023
L	2153 - Dispositif sonore, travaux de câblage, oblitérateur, distributeur de tickets, automate...	15	09/02/2023
L	2153 - Abris-bus et gares de correspondance, installations de voirie diverses	15	09/02/2023
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	09/02/2023
L	2138 - Autres constructions	40	09/02/2023
L	2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	40	09/02/2023
L	2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	09/02/2023
L	2131 - Construction de bâtiments d'exploitation	40	09/02/2023
L	212? - Agencements et aménagements de terrains et voiries - voirie, parking relais	40	09/02/2023
L	212? - Agencements et aménagements de terrains et voiries	50	09/02/2023
L	211? Terrains (non amortissable)	0	09/02/2023
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	09/02/2023
L	207 - Fonds commercial	15	09/02/2023
L	205? Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	09/02/2023
L	205? - Logiciels spécifiques	5	09/02/2023
L	205? - Logiciels bureautiques	2	09/02/2023
L	205? - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	09/02/2023
L	2033 - Frais d'insertion	2	09/02/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	09/02/2023
L	2031 - Frais d'études	5	09/02/2023
L	13 - Subventions d'équipement transférables	0	09/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	17 115 430,00	17 115 430,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 900 080,00	8 900 080,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-8 215 350,00	-8 215 350,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		17 115 430,00	I 17 115 430,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 761 500,00	12 761 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 761 500,00	12 761 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 353 930,00	4 353 930,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 353 930,00	4 353 930,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 900 080,00	III 8 900 080,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 900 080,00	8 900 080,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	110 000,00	110 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	650,00	650,00
28121	Aménagement Terrains nus	250,00	250,00
28128	Aménagement Autres terrains	29 000,00	29 000,00
28131	Bâtiments	97 300,00	97 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	405 000,00	405 000,00
28138	Autres constructions	140 000,00	140 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	980 500,00	980 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 350 000,00	2 350 000,00
28154	Matériel industriel	24 000,00	24 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 950 000,00	3 950 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	90 000,00	90 000,00
28181	Installations générales, agencements	34 380,00	34 380,00
28182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	535 000,00	535 000,00
28184	Mobilier	14 000,00	14 000,00
28188	Autres	120 000,00	120 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65732	Participation Sim Grand Est	Participation Sim Grand Est	REGION GRAND EST	Région	5 000,00
65734	Participation pass cites aux communes	Participation pass cites aux communes	communes Métropole	Commune	500,00
65735.1	participation de fonctionnement du SMTSN	participation de fonctionnement du SMTSN	SMTSN	Etablissement de droit public	2 300 000,00
65737.1	Participation pass cites aux CCAS	Participation pass cites aux CCAS	CCAS Métropole	Etablissement de droit public	12 500,00
6574.83	Subvention au C.A.S. du Grand Nancy	Subvention au C.A.S. du Grand Nancy	C.A.S. du Grand Nancy	Autre personne de droit public	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					32 000 000,00	30 200 646,59	2 338 286,11
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					32 000 000,00	30 200 646,59	2 338 286,11
2017	Investissement 2017	AGENCE FRANCE LOCALE	25	A	7 000 000,00	5 575 646,59	345 215,52
2023	Investissement 2022-2023	AGENCE FRANCE LOCALE	20	T	10 000 000,00	9 625 000,00	891 705,25
2023	Investissement 2023	AGENCE FRANCE LOCALE	20	T	15 000 000,00	15 000 000,00	1 101 365,34
TOTAL					32 000 000,00	30 200 646,59	2 338 286,11

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
9101 P2M	366 577 310,73	-4 168 777,56	362 408 533,17	57 715 153,25	53 217 379,92	251 476 000,00
3302 PCAET A2 ACCÉLÉRER ESSOR MOBILITÉS DURABLES DÉCARBONÉES	0,00	27 300 000,00	27 300 000,00	0,00	0,00	27 300 000,00
9104 TRANSP COMMUN - OPERATIONS CONTRACTUALISES AVEC DELEGATAIRE	11 969 983,14	19 886 558,12	31 856 541,26	8 764 254,58	14 792 286,68	8 300 000,00
9103 URBANLOOP URBANLOOP	21 887 173,72	0,00	21 887 173,72	2 113 459,70	3 233 714,02	16 540 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
GESTION DE LA HALLE TRAM	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00
TRANSPORTS (PART FIXE)	0,00	45 530 000,00	45 530 000,00	0,00	14 510 000,00	31 020 000,00
TRANSPORTS (PART VARIABLE)	0,00	185 200 000,00	185 200 000,00	0,00	62 400 000,00	122 800 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,46	1,00	8,46
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,08	0,00	1,08
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,38	0,00	0,38
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	8,17	3,00	11,17
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	2,42	0,00	2,42
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	1,67	0,00	1,67
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	2,00	2,33	4,33
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,67	0,67
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,08	0,00	2,08
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	15,63	4,00	19,63

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	650.0	0,00	332-14 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
INGENIEUR	A	TECH	478.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions	CDD
INGENIEUR	A	TECH	673.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions	CDD
INGENIEUR	A	TECH	610.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	685.0	0,00	332-14 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERR	C	ADM	361.0	0,00	332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2024

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Direction des Finances et du Contrôle de Gestion 22-24 viaduc Kennedy 54000 NANCY (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
23/11/2018 - concession	KEOLIS SA	KEOLIS GRAND NANCY	Société anonyme	71 711 473,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
31/03/2017 - autres	Syndicat Mixte des Transports en Commun Suburbains	SMT Transports Suburbains Nancy	Syndicat mixte	2 300 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 52

Contre : 19

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/02/2024

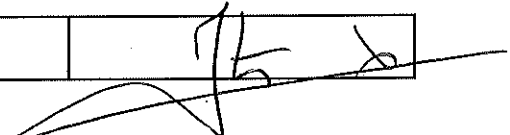
Présenté par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1),

A Nancy, le 08/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du conseil métropolitain

A Nancy, le 08/02/24

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

MATHERON Vincent, Vice-Président délégué aux Finances et Ressources Humaines	
--	---

Certifié exécutoire par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Nancy, le _____

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...